



OBSERVATOIRE DES QUESTIONS HUMANITAIRES

LES ONG DOIVENT INSCRIRE LEURS ACTIONS DANS UNE LOGIQUE DE TRANSFORMATION SOCIALE

PAR BERTRAND BREQUEVILLE

Responsable desk, Médecins du Monde

SEPTEMBRE 2013



LES ONG DOIVENT INSCRIRE LEURS ACTIONS DANS UNE LOGIQUE DE TRANSFORMATION SOCIALE

par Bertrand Brequeville / Responsable Desk, Médecins du Monde

« *Nous sommes des pompiers, nous ne sommes pas des architectes* ». Combien de fois avons-nous entendu ce genre de propos péremptoire, et avec quel aplomb, dans la bouche de responsables d'ONG humanitaires ? Arcboutées sur des principes qu'elles subliment et qu'elles considèrent trop souvent comme un monopole à défendre, les ONG humanitaires ont fait de la seule réponse à des besoins immédiats ou perçus comme immédiats un sacerdoce ne souffrant aucune critique.

Les principes humanitaires sur lesquels repose toute action dite humanitaire sont une invitation permanente à dépolitiser les problèmes, à aborder les souffrances humaines en dehors de toute contextualisation et, au final, à les banaliser, non sans un certain fatalisme qui confine à la paresse intellectuelle. Pour le sociologue Bernard DUTERME, l'humanitaire répond ainsi davantage à sa propre logique et c'est bien en cela qu'il tend à s'invalider¹. Au vu de certains éléments (volonté assumée de croissance opérationnelle, compétition accrue dans le cadre d'appels à propositions, communication outrancière...), on est effectivement en droit de se demander finalement si la logique de l'humanitaire n'est pas avant tout celle de sa survie organisationnelle.

La professionnalisation à marche forcée, la standardisation des interventions et une dépendance accrue vis-à-vis des bailleurs de fonds institutionnels n'ont fait que renforcer la logique propre des ONG humanitaires tout en leur faisant courir le risque de devenir de vulgaires prestataires de services. Jean-Louis VIELAJUS, président de Coordination Sud, va jusqu'à parler de « dictature du cadre logique »². Objectifs chiffrés, indicateurs, cadre logique et des concepts aussi fumeux que celui de *value-for-money* sont autant de formidables machines à tuer l'imagination et l'innovation, et à faire rentrer les ONG dans le moule défini par quelques technocrates ne connaissant rien des réalités du terrain, mais vouant à l'efficacité, à la compétitivité, à la performance, au retour sur investissement et autres foutaises de la doxa néolibérale un véritable culte. En fait, et sûrement sans le vouloir, les ONG sont de mieux en mieux intégrées dans un système global – le système capitaliste pour ne pas le nommer – qui, lui aussi, joue sa propre survie tout en étant toujours davantage responsable des maux

¹ « Catastrophes humanitaires en pays pauvres, par Bernard DUTERME », article paru dans Le Monde du 17 février 2010

² « La dictature du cadre logique, la meilleure façon d'assécher toute volonté de changement », présentation de Jean-Louis VIELAJUS, Forum « La place des ONG dans le changement social » organisé par Médecins du Monde le 1^{er} juin 2012

que certaines ONG essaient de soulager. Les programmes dits de lutte contre la pauvreté (ex. mise en place de filets de protection sociale) auxquels participent des ONG en sont sûrement la plus belle illustration. Ils s'inscrivent dans le contrôle social et le maintien du système (lutte contre la pauvreté pour toujours plus de consommation et toujours plus de croissance) davantage que dans le changement social et politique (lutte contre les inégalités). Jouant sa survie organisationnelle au sein d'un système global jouant lui-même sa propre survie, l'humanitaire en est presque devenu le service après-vente. Si l'humanitaire n'a pas encore perdu toute son âme, ni tout son crédit auprès du grand public et des populations auxquelles il vient en aide, il a vraisemblablement d'ores et déjà perdu son innocence originelle. Et c'est bien pour cela qu'il doit se remettre en cause.

Les ONG peuvent-elles prétendre être des acteurs de transformation sociale ? Peuvent-elles jouer un rôle dans les probables changements sociaux à venir aussi bien dans leur pays d'origine que dans les pays où elles interviennent ? Les ONG doivent se poser ces questions sans tarder. Certaines, comme *Médecins du Monde*, l'ont déjà fait, d'autres commencent à le faire.

La situation des grandes ONG françaises est singulière. Quasiment toutes sont des associations loi 1901³. Elles doivent renouer avec l'esprit originel de cette loi qui est celui de l'indépendance, de la liberté et du militantisme. Car oui, pour Chantal CORNIER, directrice générale de l'Institut de formation de travailleurs sociaux, la célèbre loi de Waldeck-Rousseau sur la liberté d'association est bien le fruit du militantisme⁴. Il n'est pas interdit de penser que ce militantisme se situe au confluent du libéralisme politique et de l'humanisme d'un Jean Jaurès, un des rares hommes de gauche de l'époque à réellement défendre l'initiative de Waldeck-Rousseau. Oui, la loi 1901 porte en elle les graines de l'humanisme et du militantisme, sources de changement social. C'est là une incroyable opportunité. Les ONG françaises doivent prendre ou reprendre conscience de la force que leur donne leur statut d'association loi 1901, à condition qu'elles aient le courage et se donnent les moyens d'apparaître comme de vraies associations (vitalité démocratique, absence de conflits d'intérêts, véritable promotion de l'adhésion, place du bénévolat, indépendance financière réelle et non fantasmée...).

³ Le 1er juillet 1901, le libéral Pierre Waldeck-Rousseau fait adopter, au terme d'une longue bataille parlementaire, la loi "relative au contrat d'association", d'une portée considérable et qui garantit une des grandes libertés de la République française. Ainsi, tout citoyen dispose du droit de s'associer, sans autorisation préalable. La loi "1901" fonde le droit d'association sur des bases entièrement nouvelles. Elle préserve la liberté et les droits des individus tout en permettant leur action collective. Elle fonde le droit d'association sur les principes issus de la révolution de 1789 : primauté de l'individu, de ses droits et de sa liberté, liberté d'adhérer ou de sortir d'une association, limitation de l'objet de l'association à un objet défini, égalité des membres d'une association, administration de l'association par libre délibération de ses membres. La loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août de la même année constituent les deux textes fondamentaux sur lesquels repose le fonctionnement des associations. L'article 1er de la loi du 1er juillet 1901, définit ce qu'est l'association : "l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices...". <http://www.associations.gouv.fr/626-la-loi-du-1er-juillet-1901-et-la.html>

⁴ « L'histoire du mouvement associatif appelle à une militance renouvelée », présentation de Chantal CORNIER, Forum « La place des ONG dans le changement social » organisé par Médecins du Monde le 1^{er} juin 2012

C'est à une profonde remise en cause de leurs modes de pensée et de fonctionnement que les ONG dites humanitaires doivent se confronter, si elles ne veulent pas subir, vraisemblablement à leurs dépens et de manière brutale, les changements qui s'annoncent. Il leur faut cesser de voir les citoyens comme des donateurs en puissance, mais au contraire commencer à les voir comme de futurs militants engagés. Il leur faut cesser de voir les bénéficiaires uniquement comme des victimes et intégrer dans leurs réponses les connaissances, les savoir-faire et les mécanismes de solidarité qui existent localement. Il leur faut surtout sortir d'approches essentiellement techniciennes qui favorisent le *statu quo* et mettent trop souvent sur un piédestal les experts en ceci ou en cela. Les accès à la nourriture, à l'eau, à la santé, au logement, à l'éducation, autrement dit les principaux thèmes récupérés par les ONG, sont avant tout des questions politiques qui doivent appeler des luttes et des réponses politiques. Comme le pense Raoul PECK, les ONG n'ont pas fait que récupérer ces thèmes éminemment politiques, elles en ont aussi récupéré les leviers⁵. C'est pourquoi les ONG doivent retirer leurs œillères d'humanitaires et prendre conscience de la force grandissante ou à venir de la société civile et de ses initiatives (syndicats, mouvements paysans, mouvements de femmes, associations communautaires ou identitaires, mouvement des Indignés, agro-écologie, associations pour le maintien d'une agriculture paysanne...) non seulement dans leurs pays d'origine, mais également dans beaucoup des pays où elles interviennent. Les ONG humanitaires doivent cesser de faire comme si ces mouvements de la société civile qui sont en résistance et/ou œuvrent pour une société post-capitaliste n'existaient pas ou existaient de manière complètement déconnectée des problématiques humanitaires ou sociales auxquelles les ONG entendent répondre. Elles doivent au contraire s'appuyer sur ces mouvements sociaux, leur dire haut et fort qu'elles sont du même camp qu'eux, tout en aidant à en faire émerger de nouveaux.

Bien sûr, cela va nécessiter de la part des ONG qui ne l'ont pas encore fait un gros travail sur elles-mêmes dont on peut raisonnablement penser qu'il créera des tensions internes voire des déchirements. C'est qu'il va falloir questionner les interventions dites d'urgence, leur durée et leurs modalités, questionner le sens même du mot « humanitaire » voire restreindre son utilisation, si ce n'est appeler à son bannissement, et questionner les principes humanitaires, notamment celui de neutralité. Si le principe d'impartialité peut constituer un garde-fou, notamment dans les contextes de conflits armés, le principe de neutralité doit être remis en cause de manière générale. Des ONG humanitaires neutres, c'est sûrement ce que les tenants du système peuvent espérer de mieux. Des ONG humanitaires neutres, dociles et sans avis revendiqué sur certains des déterminants des

⁵ « Haïti : quand l'urgence écrase tout », présentation de Raoul PECK, Forum « La place des ONG dans le changement social » organisé par Médecins du Monde le 1^{er} juin 2012

catastrophes humanitaires (dépendance grandissante des paysans vis-à-vis des semenciers, accaparement des terres agricoles, brevets, règles commerciales, spéculation, politiques agricoles, habitudes de consommation des pays riches, financement de la santé, entassements urbains... pour ne citer que ces quelques exemples), c'est sûrement ce que les multinationales en tous genres peuvent rêver de mieux. Aujourd'hui, vouloir ou prétendre être neutre, c'est être complice de ce système qui, trop souvent, engendre lui-même les crises dites humanitaires. Le principe de neutralité devrait d'autant plus facilement pouvoir être abandonné que la neutralité parfaite semble difficile à atteindre quand elle n'est pas tout simplement illusoire. Une fois le principe de neutralité abandonné et avec un minimum de courage, les ONG humanitaires pourront envisager faire de la politique, en faire au sens le plus noble et le plus engagé du terme, inscrire leurs actions et leurs plaidoyers dans un cadre plus politique et moins technique, et ce sans rien perdre de leur légitimité de terrain. Bien sûr, certains pointeront du doigt le risque de récupération des actions des ONG par des organisations ou des mouvements politiques et le subséquent risque de perte d'indépendance pour les ONG. Et après ? Il faudra assumer ce risque, ne pas le nier, le gérer intelligemment et habilement. En France, les actions de Greenpeace sont-elles moins virulentes depuis l'entrée des écologistes au gouvernement ? A une autre époque et au fil des décennies, le Secours Populaire Français n'a-t-il pas réussi à s'affranchir de l'influence originelle des communistes ?... Une fois ce gros travail sur elles-mêmes effectué, les ONG humanitaires devront alors l'expliquer au grand public et aux bailleurs de fonds, ce qui ne sera pas une mince affaire non plus, tant il est vrai qu'un grand nombre d'ONG dépendent des bailleurs de fonds et qu'un grand nombre de bailleurs de fonds voient les ONG comme les maîtres d'œuvre de leurs politiques de contrôle social.

Loin d'être évidente dans des structures parfois lourdes et complexes, une telle remise en cause est néanmoins nécessaire. Il y a va de la survie, non pas organisationnelle, mais morale des ONG. Il faut y voir une opportunité. Il y a là un potentiel de radicalité quasiment inexploré par la plupart des ONG. Oser devenir des acteurs de changement social et s'en donner les moyens comme, en ce qui concerne les ONG françaises, l'esprit même de la loi 1901 leur en donne la possibilité. Là est le défi que les ONG devront relever dans les prochaines années. Certaines ne le voudront pas ou ne le pourront pas, d'autres s'en donneront les moyens et y parviendront. L'action de celles qui y parviendront n'en sera que plus lisible. La question pour ces ONG ne sera alors plus de savoir si elles sont humanitaires, d'urgence, de post-urgence, de lutte contre la pauvreté ou de développement. La question des seuls besoins ne sera même plus centrale. La seule question importante sera de savoir si et comment, dans une logique renouvelée d'humanisme, de solidarité et d'entraide, les actions entreprises peuvent être vectrices de transformation sociale. ■

LES ONG DOIVENT INSCRIRE LEURS ACTIONS DANS UNE LOGIQUE DE TRANSFORMATION SOCIALE

par Bertrand Brequeville / Responsable Desk, Médecins du Monde

Les opinions exprimées n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de Médecins du Monde.

OBSERVATOIRE DES QUESTIONS HUMANITAIRES

Dirigé par Michel Maietta, chercheur associé à l'Iris et conseiller stratégique à la direction humanitaire de Save the Children International

maietta@iris-france.org

© IRIS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercœur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

F. + 33 (0) 1 53 27 60 70

iris@iris-france.org

www.iris-france.org

www.affaires-strategiques.info